

BILAN DE VOS ÉLUS CGT-RATP

Le Conseil d'Administration, à quoi ça sert ?

Le C.A. est le lieu où sont débattues et votées les grandes orientations qui conditionnent la vie de la RATP :

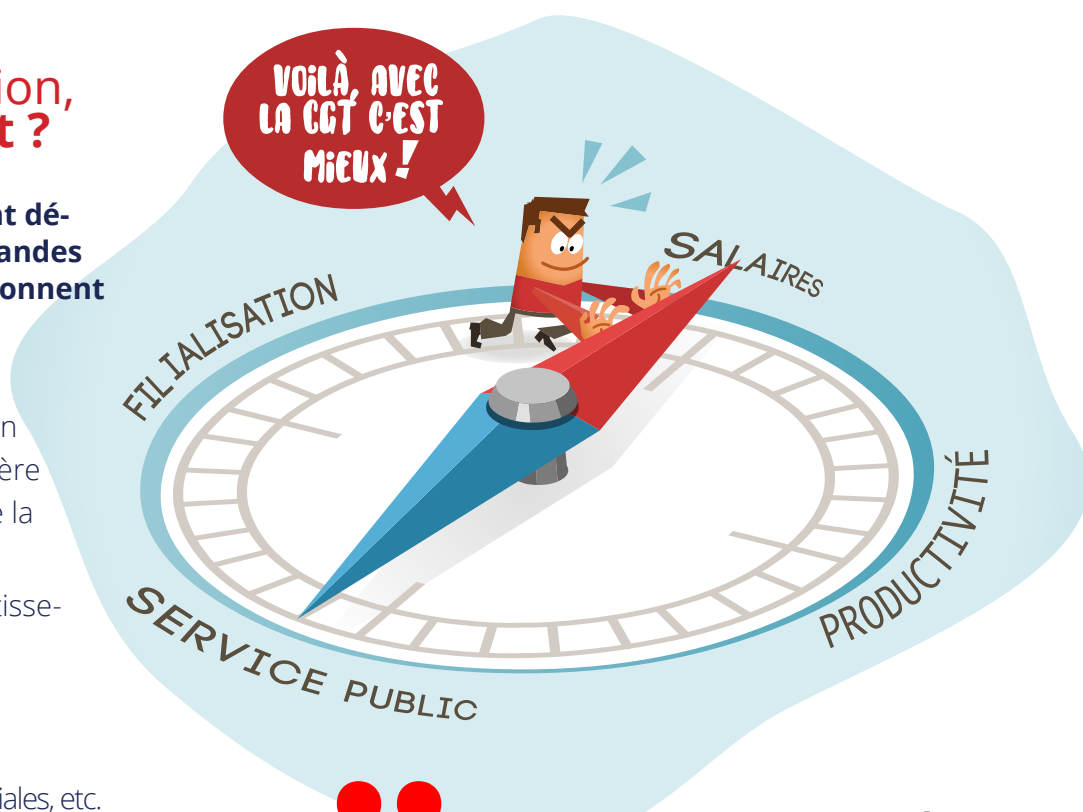
- ➔ le plan d'entreprise,
- ➔ le budget d'exploitation (avec les objectifs en matière d'effectifs et d'évolution de la masse salariale),
- ➔ le programme d'investissements,
- ➔ le contrat avec IdFM,
- ➔ les grands marchés,
- ➔ le développement des filiales, etc.

C'est aussi le lieu où nous nous confrontons directement aux représentants de la tutelle, c'est-à-dire l'État.

Ce qui s'y passe est donc déterminant tant pour les agents que pour l'avenir de la RATP elle-même.

Le Conseil d'Administration de la RATP est composé de 27 membres :

- 9 représentants de l'État issus des ministères concernés,
- 9 personnalités qualifiées désignées par le gouvernement,
- 9 représentants des salariés élus par le personnel ■



” Souvent les salariés pensent que le Conseil d'Administration est éloigné de leur quotidien, **pourtant c'est là que se prennent les décisions stratégiques pour leur avenir.** ”

Retrouvez l'intégralité des bilans des représentants CGT-RATP des salariés au Conseil d'Administration, ainsi que leurs déclarations et interventions au cours du mandat, sur www.cgt-ratp.fr



” Nous avons porté la parole
des agents et défendu leurs intérêts. ”

Michel RIZZI

Cadre à BUS

C'est quoi le rôle d'un administrateur salarié ?

C'est de porter la parole des agents et défendre leurs intérêts. Il ne faut jamais oublier que, sans l'investissement au quotidien des personnels de toutes les catégories, les exploitants, les mainteneurs, les ingénieurs, les agents des fonctions support, l'entreprise ne tourne plus. Il est donc normal que leur point de vue soit pris en compte dans les choix stratégiques.

Nous portons ainsi une vision alternative de l'entreprise et de

son avenir, fondée sur le Service Public et la défense de l'intérêt général.

Sur quoi portent les désaccords avec les orientations actuelles ?

Chaque année, la RATP vise et atteint des bénéfices record, bien au-delà de ce que lui impose le contrat signé avec IdFM. Mais sa politique a un coût social très élevé : c'est le gel des salaires et les suppressions d'emplois. En réalité, si la RATP cherche à faire toujours plus de bénéfice, c'est pour financer les filiales du Groupe.

Quelle position as-tu défendue sur RATP Dev ?

Il y a dans le monde d'immenses besoins de transports publics, et la RATP a acquis un savoir-faire considérable qui peut bénéficier à d'autres. Donc oui à une activité hors IdF et à l'international, mais à condition qu'elle s'inscrive dans une logique de coopération et de Service Public. Par ailleurs, les objectifs de croissance fixés à RATP Dev sont irréalistes. Il faut les réviser ; c'est la condition pour que cette filiale puisse s'autofinancer et cesse de pomper des ressources à sa maison-mère ■



” Au service des salariés, pour la défense de
leurs droits et l'amélioration de leur quotidien. ”

Fabrizio PIRAS

Machiniste à BUS

Quels sont les dossiers qui influent le plus sur les conditions de travail et de vie des salariés ?

Le dossier le plus emblématique a été la négociation du contrat avec IdFM en 2015 pour 2016/2020. Avec mes camarades CGT, nous avons agi et porté nos propositions auprès des élus d'IdFM. Par exemple, nous avons demandé le recrutement de 160 machinistes supplémentaires pour les 40 lignes de bus qui rencontrent le plus de difficultés, et 250 machinistes en plus pour

comblen en partie le manque d'effectif pour réaliser l'offre. Et cela a fonctionné puisque nous avons gagné 410 machinistes sur ce contrat.

Tu es aussi intervenu sur la politique de la RATP en faveur de l'habitat ; quelle est ton analyse ?

Nommé au Conseil d'Administration de la filiale RATP Habitat (ex-Logis Transports). Je siège à la commission d'attribution des logements aux agents de la RATP.

Les agents ne sont pas en dehors des problèmes de logement. Le nombre de demandes à la RATP

est d'environ 2400 par an.

Si la démarche des logements passerelles pour les agents en très grande difficulté est bonne, elle reste très timide au regard des besoins, d'autant plus que nous avons une augmentation du nombre d'agents qui subissent des accidents de la vie (divorce, séparation), multipliant ainsi les cas de familles monoparentales avec des demandes urgentes en constante augmentation.

J'ai été confronté à des situations d'agents sans domicile, à des agents qui dorment dans leur véhicule ou chez des amis. Il a fallu trouver des solutions d'urgence et on a pu le faire avec le Point Habitat ■



” Nous avons mené une bataille permanente **sur les effectifs, les salaires et les conditions de travail.** ”

Gilles SAVERET

Agent de maîtrise Logistique d'Exploitation à **SEM-CML**

Quel a été plus précisément ton rôle ?

En tant qu'agent issu de l'exploitation ferroviaire, je me suis particulièrement impliqué sur des dossiers comme la situation des 2 lignes de RER, les évolutions du service en gare et en station, les problèmes posés par la saturation de plusieurs lignes de métro, en faisant à chaque fois le lien avec le vécu des personnels sur le terrain.

Nous avons mené une bataille permanente sur les effectifs, les salaires, les conditions de travail, en intervenant sur les choix de gestion de l'entreprise.

Nous avons par exemple démontré que les résultats de la RATP permettraient d'augmenter significativement les salaires car de l'argent il y en a, mais les orientations actuelles ne font pas du social une priorité.

Quel est le principal sujet qui a occupé les débats du Conseil ?

Le fil rouge de ce mandat a été l'ouverture à la concurrence. Si nous sommes depuis toujours contre la libéralisation et la loi du marché, ce n'est pas par dogme, mais parce que cela tourne le dos à l'intérêt général.

La concurrence n'a qu'un but : permettre à des groupes privés de s'accaparer des parts de marché pour faire du profit et verser des dividendes à leurs actionnaires. Elle se traduit par une course à la baisse des coûts de production au détriment de la qualité de service. Et elle conduit à la mise en compétition des salariés entre eux, donc à ce qu'on appelle le « dumping social ».

Dans ce cadre, le sens de l'action des élus CGT a été double : d'une part défendre la place de l'entreprise publique qu'est la RATP ; et d'autre part combattre le dumping social en préconisant des mesures à inscrire dans la Loi d'Orientation des Mobilités ■



” Pendant 5 ans, j'ai défendu les salarié-e-s ! ”

Gilles ROUÉ

Technicien de maintenance à **M2E**

As-tu un exemple à donner d'intervention des élus CGT ?

Nous avons voté contre les orientations proposées par les PDG successifs qui tournaient le dos au social et aux valeurs de Service Public. A chaque fois que l'occasion s'est présentée, nous avons affirmé haut et fort les orientations que nous voulons voir mises en œuvre. Notamment le besoin de préserver le caractère public, intégré (ingénierie, exploitation et maintenance) et multimodal (Bus, Métro, RER, Tramway...) de notre entreprise ce qui constitue un atout majeur. Ce modèle créé il y a 70 ans a

prouvé son efficacité d'une entreprise publique avec des agents sous statut pouvant générer des résultats tout en investissant massivement pour moderniser l'outil industriel. Mais les libéraux en Europe attaquent ce modèle pour faire place au privé et à la rémunération d'actionnaires. Nous avons demandé que soit révisée la stratégie de développement du groupe qui s'inscrit dans ce programme libéral.

Nous avons aussi demandé une réorientation de la politique sociale avec l'arrêt des opérations de productivité, l'augmentation des salaires et la préservation de

notre modèle social qui est une condition de l'attractivité de notre entreprise et donc du renouvellement de son savoir-faire et de ses compétences.

Tu sièges également dans des conseils d'administration de filiales du Groupe ?

Oui, dans 2 filiales : « RATP Travel Retail » pour les espaces commerciaux, et « RATP Real Estate », en charge du patrimoine. Les travaux réalisés par cette dernière permettent la réalisation de projets de valorisation immobilière (centres bus de Lagny et Montrouge, ateliers MRF de Vaugirard). Ces valorisations préservent et modernisent les surfaces industrielles de la RATP dans Paris, tout en construisant notamment des logements sociaux pour les agents de la RATP ■

Le sens de l'action de vos 4 élus CGT-RATP

au Conseil d'Administration, ils ont agi et voté :

1/ Pour une politique sociale ambitieuse

- **Contre** les budgets d'austérité marqués par la modération salariale et les suppressions d'emplois.
- **Pour** que la RATP utilise ses résultats financiers record pour contribuer à **une politique de relance par les salaires et l'emploi.**
- **Pour obtenir un cadre social harmonisé par le haut à l'occasion de l'ouverture à la concurrence**, en proposant dans la Loi d'Orientation des Mobilités l'extension du Statut du personnel de la RATP et **le passage aux 32 heures pour tous les salariés** du transport public en Île-de-France ■

2/ Pour la défense de l'entreprise publique et de son caractère intégré

- **Pour conserver l'ensemble des activités au sein de l'entreprise publique**, notamment dans les secteurs de la maintenance, de la sûreté, du contrôle, de la régulation des bus, de la recherche-développement.
- **Contre** la politique de **filialisation des activités de l'EPIC** ■

3/ Pour un développement tourné vers le Service Public

- **Contre** un Plan d'entreprise « **Défis 2025** » centré essentiellement sur la performance financière.
- **Pour** que l'absurde concurrence entre les entreprises issues du secteur public (Groupe RATP, Kéolis filiale de la SNCF, Transdev filiale de la Caisse des Dépôts) fasse place à **la coopération dans un Pôle Public de Transport.**
- **Pour mettre fin à la politique de croissance à tout prix** des filiales RATP Dev et SYSTRA **et réorienter leur stratégie** ■

4/ Pour une relation avec IdF-Mobilités qui préserve les intérêts de la RATP

- **Contre** un contrat IdFM-RATP marqué par une contradiction majeure : d'un côté des objectifs de qualité de service plus ambitieux, de l'autre **une forte contrainte de productivité et une baisse de la rémunération de la RATP.**
- **Contre** la volonté de multiplier **le nombre de contrats et de sociétés exploitantes.**
- **Pour sensibiliser les élus politiques et les associations d'usagers sur le lien entre traitement des personnels et qualité de service** ■

5/ Pour la défense de l'industrie et de l'emploi en France

- **Pour** que la RATP contribue par ses investissements, choix technologiques et sa politique d'achat à **la reconstruction d'une filière industrielle des transports et à la transition énergétique.**
- **Pour** qu'elle aide à la préservation et à **la création d'emplois dans les entreprises en difficulté et les PME-PMI** ■

« L'avenir de la RATP ne s'écrira pas sans moi. Je veux me faire entendre, je vote CGT ! »

Du 22 au 28 mai 2019
par internet uniquement